

## Réunion du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Yamoussoukro, Côte d'Ivoire

22 au 24 avril 2026

### Délégation québécoise

- Madame Chantal Soucy, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales


### Contexte

L'APF regroupe des parlementaires issus de 91 parlements et organisations internationales. Elle a notamment pour objectifs de représenter auprès des instances de la Francophonie les intérêts et les aspirations des peuples de l'espace francophone, de contribuer au rayonnement de la langue française et de promouvoir la démocratie, l'État de droit et les droits de la personne. L'APF est dotée d'un Réseau de femmes parlementaires dont le Québec assume la vice-présidence.

### Objectifs et résultats

#### **Participer à l'ensemble des travaux et présenter les suivis des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes**

Lors de son intervention sur les suivis des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes, la vice-présidente a mis en évidence que les avancées en matière d'égalité entre les femmes et les hommes reposent à la fois sur des cadres juridiques solides et sur un suivi rigoureux des engagements internationaux. Les données présentées à l'échelle mondiale montrent une progression réelle, mais encore insuffisante, de la représentation des femmes dans les parlements, où elles occupent un peu plus d'un quart des sièges. Cette évolution demeure fragile, comme en témoigne la baisse récente de la proportion de femmes aux postes de présidence de parlements. Trente ans après l'adoption de la Déclaration et du Programme



d'action de Beijing<sup>1</sup>, le bilan dressé est contrasté: des avancées importantes ont été réalisées dans plusieurs domaines, notamment l'éducation et les droits juridiques, mais des inégalités persistantes et des reculs observés dans certains contextes rappellent que l'égalité exige des efforts constants et soutenus.

Dans ce cadre, la vice-présidente a également mis en lumière l'exemple de l'Assemblée nationale, qui illustre l'importance d'une approche intégrée combinant législation, actions concrètes et valorisation de l'engagement des femmes. Les progrès législatifs en matière d'égalité professionnelle, de lutte contre les violences et de représentation politique sont appuyés par des initiatives structurantes, telles que les « Prix Femmes engagées », l'espace « Femmes engagées » à l'Assemblée nationale et les programmes de mentorat destinés à soutenir la relève politique. Les ateliers de leadership pour les femmes parlementaires s'inscrivent dans la même logique, en renforçant les capacités individuelles et collectives des élues. L'ensemble de ces initiatives démontre que le progrès durable repose sur un engagement politique affirmé, une exemplarité institutionnelle et une coopération renforcée entre les réseaux parlementaires francophones.


### **En apprendre davantage sur la situation des femmes en Côte d'Ivoire.**

La place des femmes au Sénat et à l'Assemblée nationale en Côte d'Ivoire demeure limitée, malgré l'objectif de parité fixé par la loi adoptée en 2019. Cette législation vise à améliorer la représentation féminine dans les assemblées élues en imposant aux partis politiques un quota minimal de 30 % de femmes parmi les candidats présentés aux élections législatives et locales. Dans les faits, cet objectif est encore loin d'être atteint. À l'Assemblée nationale, les femmes occupent environ 15 % des sièges, soit une trentaine de députées sur un total d'environ 255, ce qui reste nettement en deçà du seuil visé. Au Sénat, la représentation féminine est légèrement plus élevée, atteignant 24,5 %, sans pour autant atteindre la parité. Les femmes y occupent encore une position minoritaire et sont souvent cantonnées à des rôles de conseillères ou de porte-paroles sectorielles. Toutefois, des avancées symboliques importantes sont à souligner. La nomination de Kandia Kamissoko Camara à la présidence du Sénat en octobre 2023 constitue une étape significative dans la reconnaissance du leadership féminin au sein des institutions parlementaires. Cette évolution, bien que notable, reste néanmoins insuffisante pour garantir une représentation équilibrée.

Par ailleurs, plus de trente femmes parlementaires ont participé aux travaux du Réseau. À cette occasion, elles ont présenté les caucus des femmes parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale, mettant en lumière leurs initiatives et leurs mécanismes de collaboration. La vice-présidente a également pris part aux échanges, ce qui lui a permis de mieux comprendre les réalités, ainsi que les enjeux et défis spécifiques auxquels sont confrontées les femmes parlementaires en Côte d'Ivoire. Les discussions ont notamment mis en évidence les attentes différenciées à l'égard des élues et des élus. En effet, les femmes parlementaires font face à des exigences souvent plus élevées et à des critiques plus sévères que leurs homologues masculins.

---

<sup>1</sup> La Déclaration et le Programme d'action de Beijing, adoptés à l'unanimité par 189 pays, le 15 septembre 1995, forment un programme pour l'autonomisation des femmes considéré comme le principal document de politique mondiale en matière d'égalité des sexes.



Cette pression accrue constitue un obstacle supplémentaire à leur pleine participation et à leur épanouissement dans la vie politique.

**Étudier les thématiques portées par les différentes sections au sein du Réseau et présenter la perspective du Québec sur celles-ci, le cas échéant.**

Dans le cadre des travaux du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, plusieurs thématiques prioritaires ont été examinées, mettant en lumière des enjeux structurants pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'espace francophone, ainsi que des pistes d'action parlementaire.

La lutte contre la traite des personnes a fait l'objet d'une attention particulière à travers la proposition de résolution issue du rapport présenté par M<sup>me</sup> Lucille Collard (Ontario). Cette initiative souligne l'importance de renforcer les cadres législatifs et réglementaires afin de mieux prévenir ce phénomène, protéger les victimes et assurer la poursuite des responsables. Dans cette perspective, le Québec partage des préoccupations similaires, notamment en matière de protection des personnes vulnérables et de coordination des actions entre les différents ordres de gouvernement.

Par ailleurs, de nouvelles thématiques d'étude ont été proposées, reflétant des enjeux contemporains liés à la participation et à la condition des femmes en politique. La proposition de rapport de M<sup>me</sup> Mona Fortier (Canada) sur la participation citoyenne des jeunes femmes francophones met en évidence la nécessité de lever les obstacles à l'engagement politique et civique des jeunes générations. De son côté, la proposition de M<sup>me</sup> Lucille Collard portant sur les exigences accrues envers les députées francophones soulève la question des biais systémiques et des pressions différenciées auxquelles font face les femmes élues.

Les échanges ont également permis de mettre en lumière la persistance du sexisme comme phénomène structurel, notamment à travers la présentation de la députée française Sophie Mette. Celle-ci a souligné que, malgré une condamnation sociale largement répandue, les inégalités et discriminations demeurent ancrées dans plusieurs sphères, incluant les milieux professionnels, public et numérique. La montée des discours masculinistes constitue un défi, appelant à une réponse publique renforcée fondée sur la prévention, l'éducation, la régulation et la sanction.

Enfin, les travaux du Réseau s'inscrivent dans une démarche visant à renforcer la mise en œuvre de l'Agenda « Femmes, paix et sécurité ». Ils résultent de consultations ayant permis la contribution de plusieurs experts sur le sujet, notamment M<sup>me</sup> Jelena Comella, consultante et experte internationale, M. Berthé Nanourou, officier ivoirien des forces armées à la retraite, venu traiter de la place des femmes dans les forces de défense en Côte d'Ivoire, ainsi que Me Gregory Robert, spécialiste de programme en maintien et consolidation de la paix à l'Organisation internationale de la Francophonie. Ces échanges mettent en évidence le rôle déterminant des femmes parlementaires dans la traduction des engagements internationaux en actions concrètes, notamment en matière d'accès à la justice, de lutte contre l'impunité des violences sexuelles et sexistes, ainsi que de participation accrue des femmes aux processus décisionnels. Dans ce contexte, le Québec appuie les efforts visant à consolider la coopération parlementaire

francophone et le développement d'outils communs afin de favoriser une mise en œuvre cohérente et durable de ces engagements.

Dans l'ensemble, ces travaux témoignent d'une volonté partagée de renforcer les cadres législatifs, de promouvoir l'égalité de genre et de consolider le rôle des femmes parlementaires comme actrices clés du changement au sein de la Francophonie.

## Statistiques I

Plus de 50  
participantes

18 sections  
représentées

## Suivi

Le Réseau des femmes parlementaires se réunira en juillet 2026 à Yaoundé au Cameroun dans le cadre de la Session de l'APF.

## Dépenses

### Chantal Soucy, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF

Transport	9 387,35 \$
Repas	144,54 \$
Hébergement	761,76 \$
Divers	275,03 \$
<b>Sous-total</b>	<b>10 568,68 \$</b>

### Conseiller en relations interparlementaires et internationales

Transport	11 131,62 \$
Repas	144,54 \$
Hébergement	761,76 \$
Divers	439,08 \$
<b>Sous-total</b>	<b>12 477 \$</b>

### Sous-totaux globaux

Transport	20 519 \$
Repas	289 \$
Hébergement	1 524 \$
Divers	714 \$
<b>TOTAL</b>	<b>23 046 \$</b>